



Incorporation de compte courant au capital

Par **Rionma**, le **15/06/2012** à **19:23**

Bonjour,rrnAssocié dans la SARL d'un ami, je suis titulaire d'un compte courant de 100.000. Le bilan de la société se présente, en simplifié, comme ceci:rna l'actif 3Mrnau passif, un capital de 500.000 (50.000 actions à 10€), des réserves de 2Millions, mon compte courant de 100.000 et des dettes fournisseurs de 400.000.rnJe souhaiterais procéder à une incorporation de mon compte courant au capital.rnrnJe voudrais savoir quelles sont les caractéristiques de cette opération et quelles en sont les différentes étapes?rrnAussi, je souhaiterais savoir combien mon ami devra émettre d'actions pour rémunérer cette incorporation? Quel serait le montant de la prime d'émission?

Par **Michel**, le **23/06/2012** à **18:41**

Bonjour,rrnL'augmentation de capital par incorporation de compte courant doit suivre plusieurs étapes.rnVous trouverez sur notre site un pack spécialement prévu à cet effet.rnPour connaître le nombre d'actions à émettre, il faut que vous fassiez évaluer la société.